

Un lieu pour mineurs non accompagnés

BAYONNE Soutenue par le Département, l'association Missions Père Cestac a inauguré son centre d'accueil pour mineurs non accompagnés

Ce n'est pas un hasard si la Congrégation des Servantes de Marie prête la maison du Grand Paradis à l'association Missions Père Cestac (MPC). En 1836, dans ce bâtiment qui abrite aujourd'hui le centre d'accueil, l'abbé Cestac recueillait déjà les jeunes miséreuses de Bayonne. Vincent Troadec est le président de MPC. Dans une annexe du centre, inauguré le 4 avril, il présente la genèse du projet : « Nous avons été sollicités par le Conseil départemental et ça rentrait exactement dans les missions de l'association. À savoir, l'accueil de mineurs en situation de vulnérabilité. »

Le centre, au 3, rue de Baltet, a une capacité de 14 places pour des enfants allant de 15 à 18 ans. En une semaine, cinq jeunes ont rejoint l'établissement « et ça arrive tous les jours », ajoute Bénédicte Dessein, coordinatrice du lieu.

Richard Irazusta, directeur du service d'accueil, explique les objectifs du projet : « Il faut les accueillir et les protéger, mais il faut aussi valoriser ce qu'ils peuvent et ce qu'ils savent faire. Ce sont des jeunes qui ont très envie d'apprendre, de bosser et de s'intégrer. »

Élan de solidarité

Le directeur de l'établissement indique que si la minorité des jeunes est évaluée et reconnue avant leur admission, « certains peuvent rester après 18 ans. Le Département accorde des contrats jeunes majeurs y compris pour des MNA (1). Il y a des Départements qui les refusent, le 64, lui, les accorde. »

« Tout dépend du parcours et de l'insertion professionnelle que



Bénédicte Dessein, ici avec Moussa, coordonne le nouveau centre qui peut accueillir jusqu'à 14 jeunes. PHOTO BERTRAND LAPEGUE

peut avoir le jeune », indique Bénédicte Dessein.

Malgré le financement à 100 % départemental, certains objets ont été prêtés ou donnés. Gilles Garay, directeur général de MPC, insiste sur cet élan de solidarité : « Le véhicule a gentiment été prêté par la maison de retraite, qui n'en avait pas trop l'utilité. Pour l'apprentissage du français, on fait appel à tout un réseau de partenaires et de bénévoles. »

Moussa, le « chef de maison »

Dans une des pièces du centre, Moussa, 15 ans, témoigne : « Je suis

arrivé en France il y a quatre mois et je suis dans cette maison depuis le 4 avril. »

Bénédicte explique qu'il est le premier à fouler le sol du centre, « c'est lui qui le présente aux nouveaux. C'est un peu le chef de maison », rigole-t-elle.

Originaire du Mali, Moussa raconte : « Ici, je dors bien et j'apprends le français. »

« Plus tard, j'aimerais faire boullanger ou peintre », confie-t-il en souriant.

Baptiste Sisco

(1) Mineurs non accompagnés.